



HAL
open science

La série de silex taillés du site de Die “Chanqueyras” (26). Caractérisation technologique et pétrographique d’une industrie lithique préchasséenne drômoise

Sylvie Saintot, Caroline Riche

► To cite this version:

Sylvie Saintot, Caroline Riche. La série de silex taillés du site de Die “Chanqueyras” (26). Caractérisation technologique et pétrographique d’une industrie lithique préchasséenne drômoise. Les industries lithiques taillées holocène du Bassin rhodanien. Problèmes et actualités, Maxence Bailly; Robin Furestier; Thomas Perrin, Dec 2000, Lyon, France. pp.97-112. hal-02878873

HAL Id: hal-02878873

<https://hal.science/hal-02878873>

Submitted on 1 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

LA SÉRIE DE SILEX TAILLÉS DU SITE DE DIE “CHANQUEYRAS” (26) CARACTÉRISATION TECHNOLOGIQUE ET PÉTROGRAPHIQUE D'UNE INDUSTRIE LITHIQUE PRÉCHASSÉENNE DRÔMOISE

Sylvie SAINTOT et Caroline RICHE

Résumé : L'étude de la série lithique taillée du site de Die "Chanqueyras" (26) a consisté à caractériser cette industrie pré-chasséenne à partir d'une approche technologique et pétrographique. Les principales composantes de cette industrie qui compte au total 117 silex sont une option pour une production d'éclats lamellaires et ou de produits laminaires, un débitage effectué à la percussion directe et un mode de retouche peu investi techniquement, une utilisation opportuniste des chutes de taille comme outils, une diversité de silex représentée par huit variétés de matières premières, un approvisionnement local et plus lointain (distance maximum de 20 km à vol d'oiseau maximum du site). Sur ces bases cet échantillonnage lithique constitue un référentiel drômois au cours du préchasséen.

Summary : The study of the lithic series of the site of Die "Chanqueyras"(26) consisted in characterizing this pre-chasséenne industry from a technological and petrographic approach. The main components of this industry which counts on the whole 117 flints are an option for a production of glares and or laminar products, a cutting up carried out with the direct percussion and a mode of final improvement little invested technically, an opportunist use of the falls of size like tools, a flint diversity represented by eight varieties of raw material, a local provisioning and (maximum distance of 20 kmas the crow flies). On these bases this sampling lithic constitutes a local reference frame during pre-chasséen.

Préalablement à la construction d'un lotissement par la municipalité de Die, deux opérations de sondages ont été effectuées en Janvier / Février 1992 (Ronco et Saintot 1992) puis en Mars / Avril (Saintot et Gely 1992) au lieu-dit "Chanqueyras". Suite à la découverte de structures fossoyées néolithiques, une opération de fouille de sauvetage d'une durée de quinze jours a été réalisée, au cours du mois de novembre de cette même année (Saintot *et al.* 1992).

Le site est installé sur une terrasse würmienne, sur la rive droite de la haute vallée de la Drôme à 410 m d'altitude. Cette position est bien exposée puisqu'elle se trouve le long d'un axe de passage et de circulation reliant la vallée du Rhône jusqu'aux premiers contreforts des Préalpes (fig. 1). Exempte de niveau de sol, cette occupation est située à 30 m au-dessus du cours actuel de

la rivière drômoise. Il s'agit d'un ensemble de structures en creux, fortement arasé, qui apparaît sous 0,60 m voire 3 m de colluvions, suivant les zones sondées.

Onze structures sont réparties en arc de cercle sur une superficie de 1200 m² (fig. 2). Ces structures comprennent sept fosses, deux calages et deux trous de poteau. Sur la base de la détermination du matériel céramique et lithique, ces aménagements sont attribués au Néolithique moyen, en particulier au Préchasséen. Ils semblent contemporains, puisque leur répartition est inscrite suivant un arc de cercle. La typologie des fosses présente un répertoire de formes comparables ; de plus, les remplissages qui combrent et scellent les cuvettes aménagées dans la terrasse sont identiques. Sur la base du corpus céramique représenté dans chaque fosse, le site de Die "Chanqueyras" correspondrait à une séquence

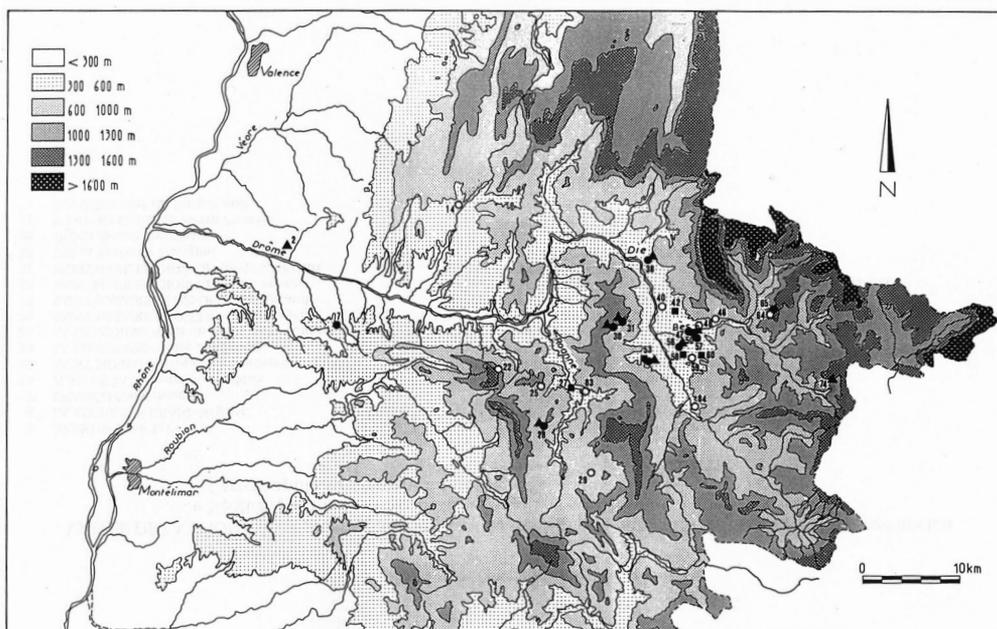


Fig. 1. - Localisation du site dans le contexte archéologique drômois (d'après J.-L. Brochier 1994).

ancienne du Chasséen (Beeching *et al.* 1995). Cette période dite préchasséenne est située entre 4800 et 4500 av. J.-C (Voruz *et al.* 1995).

1. PRÉSENTATION DU MATÉRIEL PAR FOSSE

(S. Saintot)

Au total, cent dix-sept silex proviennent des structures 1, 2, 3, 6 et 8, dont quarante-huit produits de débitage et éléments retouchés. Seules deux lames de hache en roche verte ont été décomptées. Hormis ces éléments, aucune parure n'a été identifiée. Le matériel lithique sera présenté suivant l'ordre d'apparition des fosses sur le site (fig. 2).

Fosses	Débitage	Outillage	Total
1	9	1	10
2	60	4	64
3	1	0	1
6	15	3	18
8	23	1	24
Total	108	9	117

Tab.1. - Récapitulatif du débitage et de l'outillage par fosse.

La fosse 1 compte dix produits lithiques taillés dont (fig. 3) :

- trois flancs de nucléus (n° 1, 2 et 5) ;
- un éclat lamellaire outrepassé (n° 3) ;
- un éclat de réaménagement d'outil (n° 4).

Cinquante-deux produits proviennent de la fosse 2 dont (fig. 4) :

- deux éclats laminaires à retouches latérales (n° 1 et 2) ;
- quatre éclats de réaménagements de nucléus (n° 3 à 6) ;
- deux éclats laminaires d'épannelage de nucléus (n° 8 et 9) ;
- un flanc de nucléus unipolaire à lamelles (n° 7).

La fosse 3 ne comportait qu'un débris de nucléus brûlé et la fosse 5 est caractérisée par l'absence de lithique taillé.

La fosse 4 contenait deux haches en roches alpines (éclogites) (Thirault *et al.* 1999) (fig. 5). Ces deux outils tranchants à biseaux asymétriques sont des lames d'herminettes déposées dans la fosse à des fins particulières, peut-être liées à un rituel de fondation.

Dix-huit produits lithiques taillés sont issus de la fosse 6 dont (fig. 6) :

- trois lamelles retouchées (n° 1, 2 et 5) ;
- une armature de flèche losangique (base écussonnée et pseudo-ailerons) (n° 3) ;
- une lame appointée à retouches bilatérales courtes rasantes (n° 4) ;
- une lame courte d'aménagement de nucléus (n° 6) ;
- un éclat de débitage rebroussé (n° 8) ;
- un grattoir à front irrégulier sur éclat épais (n° 7) ;
- un éclat de réfection de plan de frappe (n° 9).

La fosse 8 compte vingt-quatre produits lithiques taillés dont (fig. 7) :

- deux éclats laminaires appointés (n° 1 et 2) ;
- une lame à trois pans et à retouches latérales (n° 3) ;

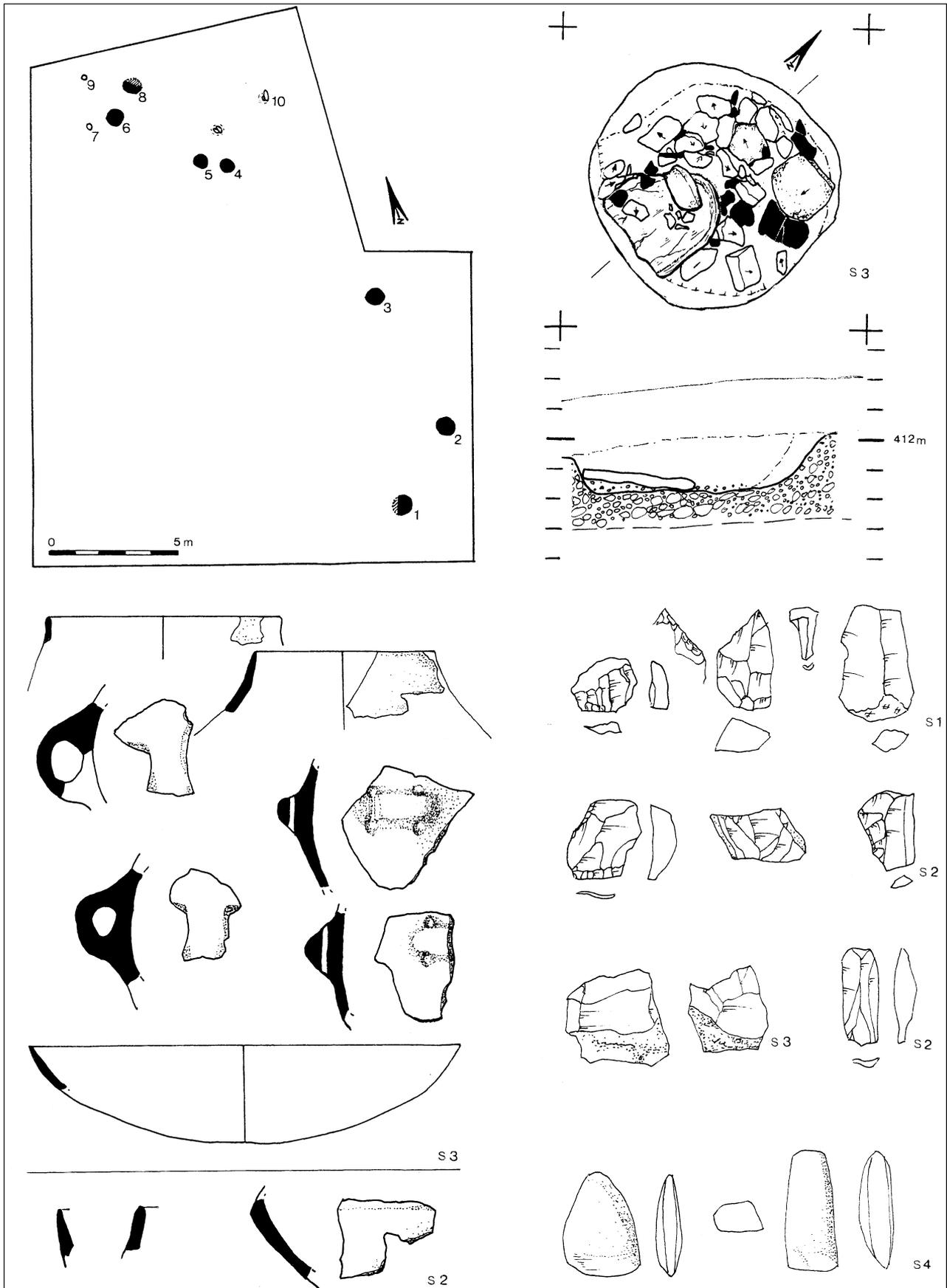


Fig. 2. - Plan général du site, détail de la fosse S3 et échantillonnage de matériel issu des fosses 1 à 4 (dessins S. Saintot).

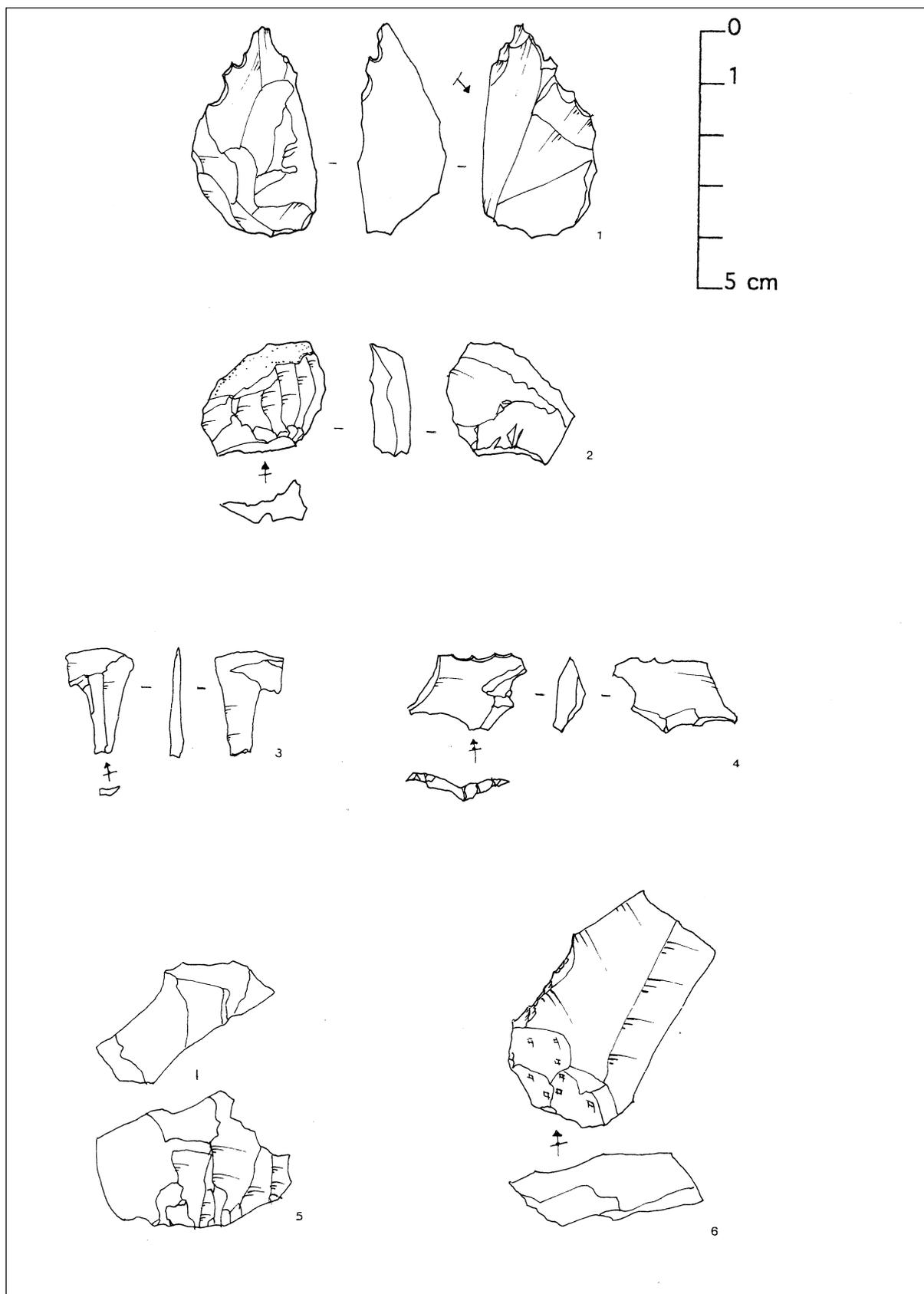


Fig. 3. - Fosse S1 : n° 1, 2 et 5 flancs de nucléus ; n° 3 et 4 éclats de préparation ; n° 6 éclat à retouches irrégulières (dessins S. Saintot).

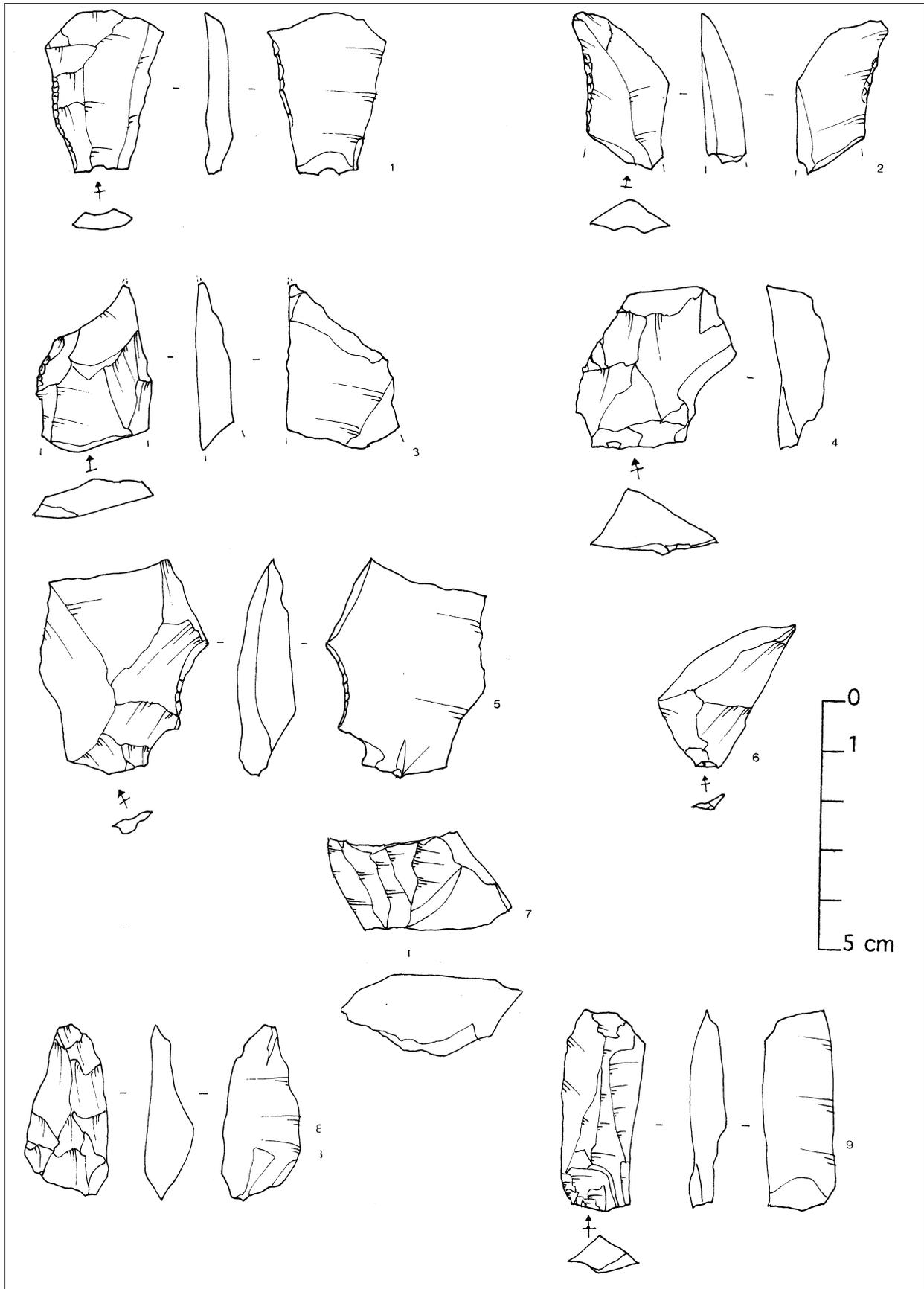


Fig. 4. - Fosse S2 : n° 1 et 2 éclats à retouches latérales ; n° 3 et 5 éclats à retouches marginales ; n° 4, 6 et 8 éclats de préparation ; n° 7 nucléus unipolaire à lamelle et n° 9 lame courte brute de taille (dessins S. Saintot).

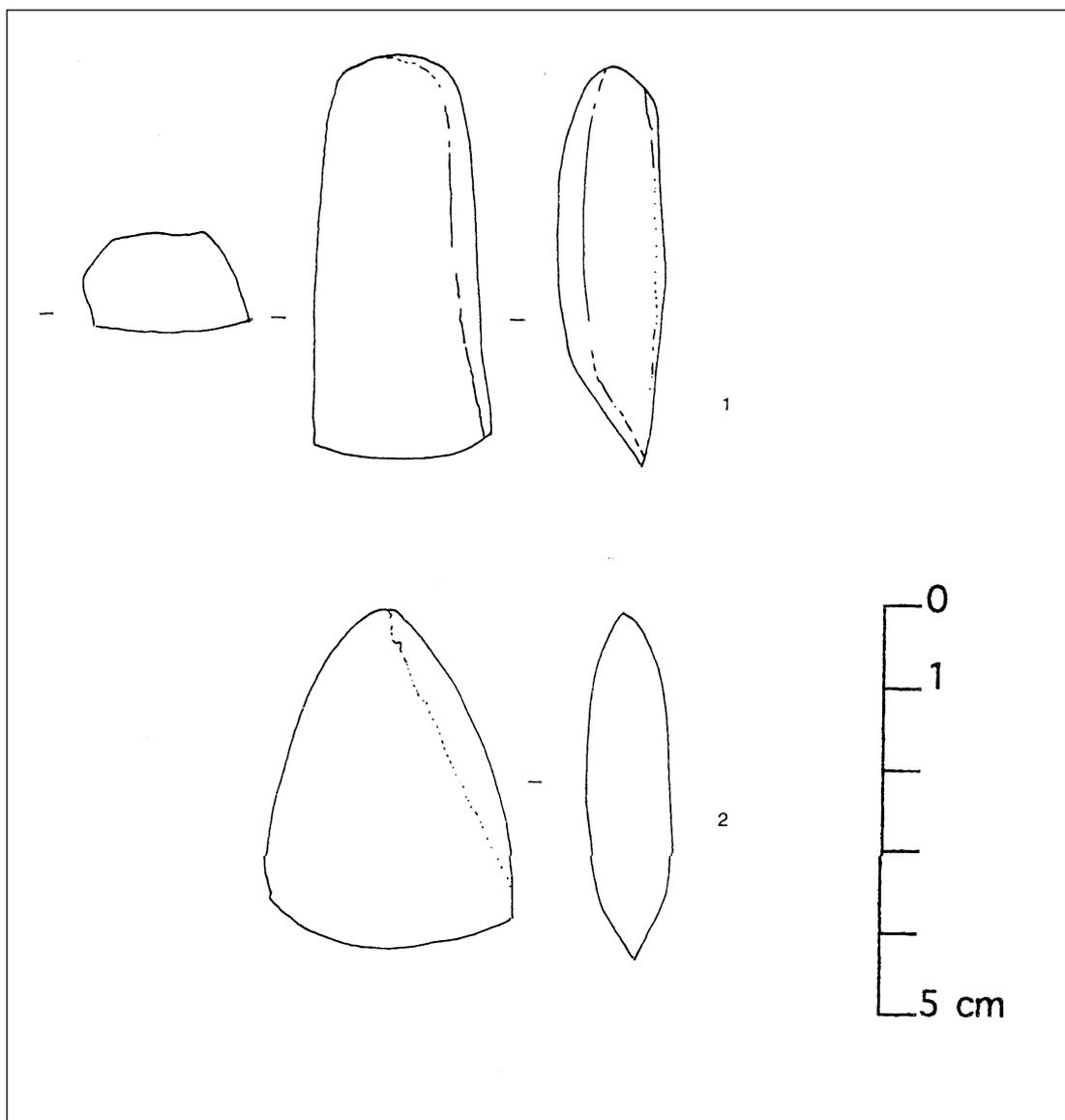


Fig. 5. - Fosse S4 : Herminettes en roche alpine (dessins S. Saintot).

- un éclat de remise en forme de nucléus (n° 4) ;
- une lamelle à crête partielle (n° 5) ;
- une lamelle de réaménagement de nucléus (n° 6) ;
- un éclat laminaire épais (n° 7) ;
- un nucléus à éclats lamellaires épais (n° 8).

2. ASPECTS TYPOLOGIQUES ET TECHNIQUES

2. 1. L'outillage : caractéristiques typologiques

Les outils sont aménagés très sommairement, ce qui est un trait caractéristique du préchasséen.

Plus faiblement représenté que le débitage, l'outillage ne compte que neuf produits dont le support a été modifié par la retouche. Par défaut, ceci indique, que la dernière utilisation des structures aurait été celle de dépotoir. Il s'agit, en effet, de silex, hors d'usage, fragmentés ou brûlés, et donc destinés au rebut, à

l'exception de l'armature de flèche qui présente un fil tranchant intacte.

En considérant que cet échantillonnage résiduel n'est pas représentatif des séries d'origines, tous les silex ont été pris en compte, décrits et dessinés. Nous insisterons surtout sur trois critères techniques et typologiques notables dont :

- un débitage et un mode de retouche peu investi techniquement (lames courtes à deux pans, plus rarement à trois pans), et retouches courtes écailleuses liminales ;
- une utilisation opportuniste des chutes de taille comme outils peu aménagés ;
- l'emploi de supports courts et épais qui traduit un déterminisme occasionnés par l'emploi de certains modules de matière première, de petites dimensions.

D'un point de vue typologique, seuls deux outils ont particulièrement retenu notre attention. Il s'agit d'une part de l'armature de flèche et d'autre part de la lame appointée à retouche latérales. Le grattoir denticulé (fig. 6

Fosses	Eclat à ret. latérales	Lame retouchée	Grattoir	Denticulé	Flèche	Total
1	0	0	0	1	0	1
2	2	2	0	0	0	4
6	0	1	1	0	1	3
8	0	1	0	0	0	1
Total	2	4	1	1	1	9

Tab.2. - Récapitulatif de l'outillage par fosse.

n° 7), façonné à partir d'un flanc de nucléus, ne présente pas de grandes particularités typologiques si ce n'est le fait qu'il soit aménagé à partir d'une chute d'aménagement de nucléus.

L'armature de flèche est un modèle de type losangique court et large à base légèrement écussonnée et à pseudo ergots latéraux. La retouche est courte, écailleuse à subparallèle, bifaciale partielle et elle est envahissante sur la face supérieure du support. Pour ce faire, il a sans doute été fait usage de la pression. Suite à l'observation des deux plages résiduelles du support-outil, il semblerait que la flèche soit fabriquée à partir d'un fragment de lame et dans le sens du débitage de ce produit (à en juger par l'orientation des ondes de choc et des lancettes résiduelles sur la face inférieure du produit de taille). La matière première employée est un silex urgonien, ce qui est également le cas pour la lame appointée.

Ce type d'armature s'inscrit tout à fait parmi les modèles du Préchasséen ; de plus, il annonce les modèles losangiques à base écussonnée à ergots ou à encoches répandus dans la Drôme et diffusés dans la Basse et Moyenne vallée du Rhône au cours du Néolithique moyen et final.

La pièce appointée sur lame à deux pans et à section triangulaire plane, représente un outil dont le support est très peu modifié par la retouche. En effet, le mode de retouche, réalisé à la pression, est écailleux irrégulier, direct sur le bord latéral droit, et inverse sur les deux bords en partie médiane. Cette catégorie d'outil rentre dans la classe des lames-faucilles ou à vocation agricoles et artisanales. Cependant, aucun lustre n'est visible à l'œil nu sur les plages latérales du support. Un fragment mésial de lame à retouches bilatérales (fig. 7 n° 2), pourrait être le pendant de cet outil, sur support à section triangulaire épaisse, mais il s'agit là d'un silex sectionné lors de son utilisation, ce qui le rend douteux à interpréter d'un point de vue typologique.

Sur la base de ces deux éléments caractéristiques (fig. 6 n° 3 et 4), il est impossible de proposer une liste d'outillage comparable aux industries préchasséennes de fond commun. Toutefois, par leurs spécificités, ces outils s'intègrent parfaitement parmi les séries du Néolithique moyen I.

2. 2. Les produits de débitages : caractéristiques techniques

En considérant que les fosses sont contemporaines et appartiennent à une même occupation, les produits de débitage et les pièces techniques ainsi que les nucléus seront pris en compte globalement lors de cette étude sur les caractéristiques techniques.

À partir de l'observation des talons et des bulbes des produits bruts de taille, il est possible de déduire que la percussion indirecte semble avoir été employée majoritairement. Plusieurs indices convergent en faveur de ce constat dont : les pièces techniques et en particulier, les flancs ou chutes de préparation de nucléus (fig. 3 n° 2 et 3 ; fig. 4 n° 1, 7 et 9 ; fig. 6 n° 5 à 9 ; fig. 7 n° 3, 5 à 8). Les bulbes peu marqués et la courbure des produits constituent également un bon marqueur qui laisse supposer l'emploi d'un punch entre le percuteur et la matière première débitée (fig. 6 n° 1, 2 et n° 4).

Plus des trois quarts des chutes de taille ne présentent pas de talons et de bulbes car ils ont été fragmentés soit au cours du débitage, soit lors de l'utilisation des produits. Les pièces entières dont les talons facettés sont préservés, ont été figurées (fig. 3 n° 4 ; fig. 6 n° 8 et 9).

Malgré la faible représentativité des produits bruts de débitage (30 %), par rapport aux nucléus, aux débris et aux esquilles (70 %), il est possible de constater une tendance de la production vers un débitage d'éclats et d'éclats laminaires. Ces éléments constituent vraisemblablement des produits de préparation et d'épannelage de nucléus orientés vers un débitage de lames courtes et de lamelles, dont plusieurs pièces techniques en sont les témoins (fig. 3 n° 2 à 5 ; fig. 4 n° 7 et 9 ; fig. 6 n° 1, 2 et 5 ; fig. 7 n° 6 et 8).

Deux chutes de taille lamellaire montrent des caractéristiques propres à celles qui résultent de la taille à la pression après chauffe. Il s'agit des n° 1 et 2 de la fosse 6. Ces deux parties distales courbes de lamelles à trois pans présentent des négatifs d'enlèvements lamellaires parallèles. La lamelle n° 2 est en particulier déjetée sur plage résiduelle de pyramidion. Or, cet indice fournit un argument complémentaire en faveur de l'emploi de la pression après chauffe du silex. Bien que ces témoins soient faiblement représentés, il est possible que le

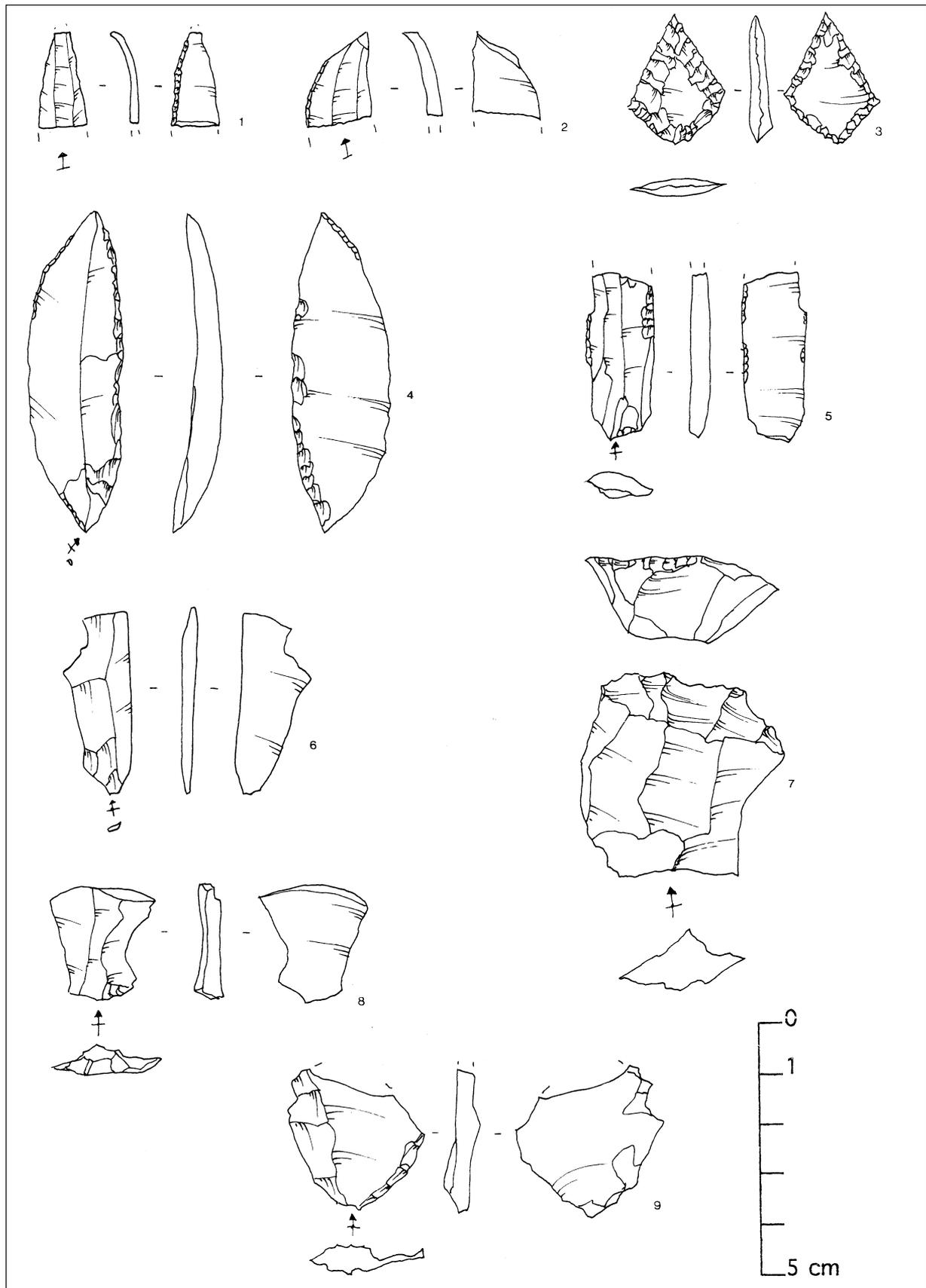


Fig. 6. - Fosse S6 : n° 1 et 2 parties distales de lamelles retouchées ; n° 3 armature de flèche losangique ; n° 4 lame appointée à retouches bilatérales ; n° 5 proximal de lame à retouches bilatérales ; n° 6, 8 et 9 éclats de préparation ; n° 7 grattoir à front irrégulier sur éclat (dessins S. Saintot).

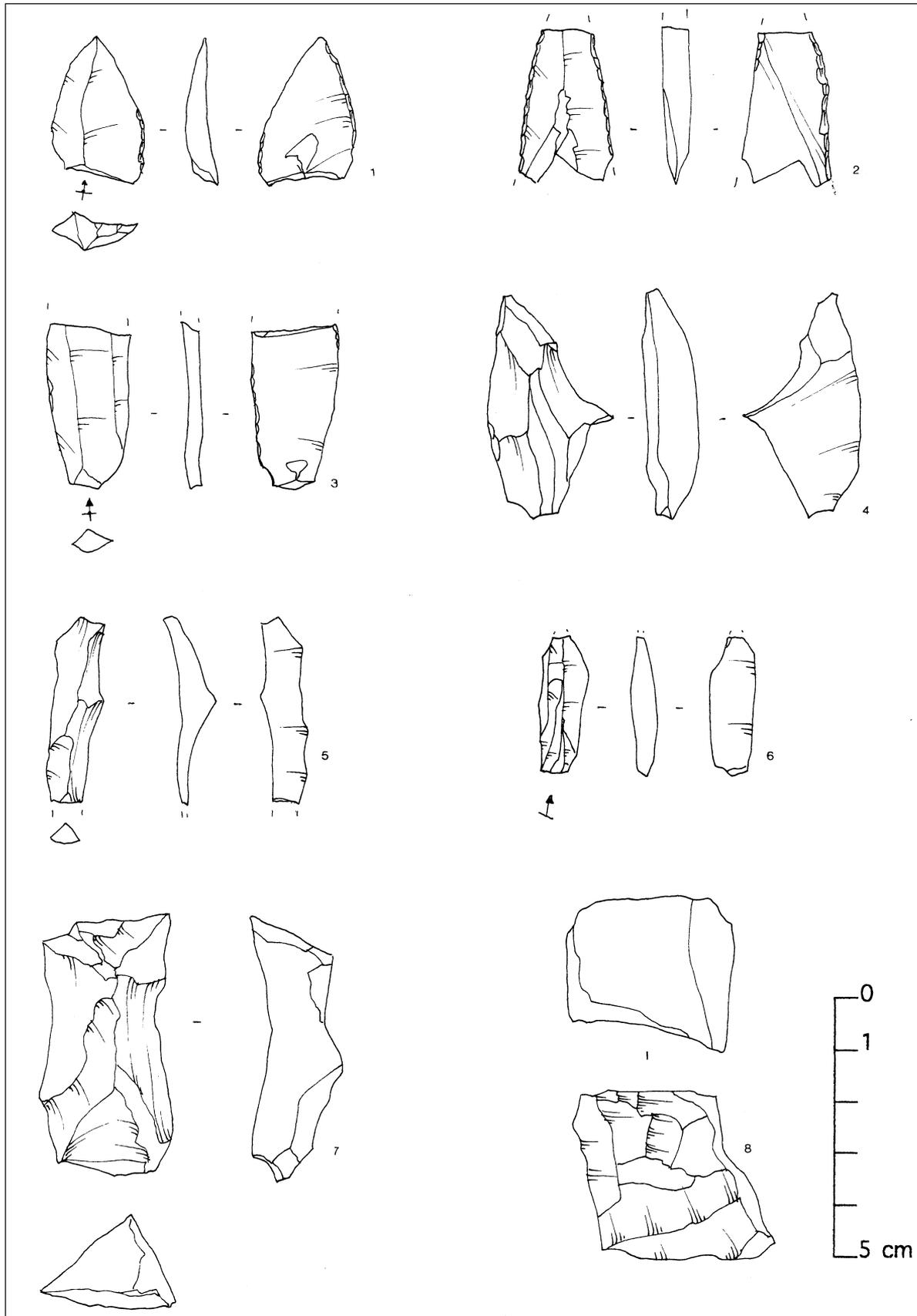


Fig. 7. - Fosse S8 : n° 1, 2 et 3 éclats laminaires retouchés ; n° 4 à 7 éclats de préparation ; n° 8 fragment de nucléus à plans croisés (dessins S. Saintot).

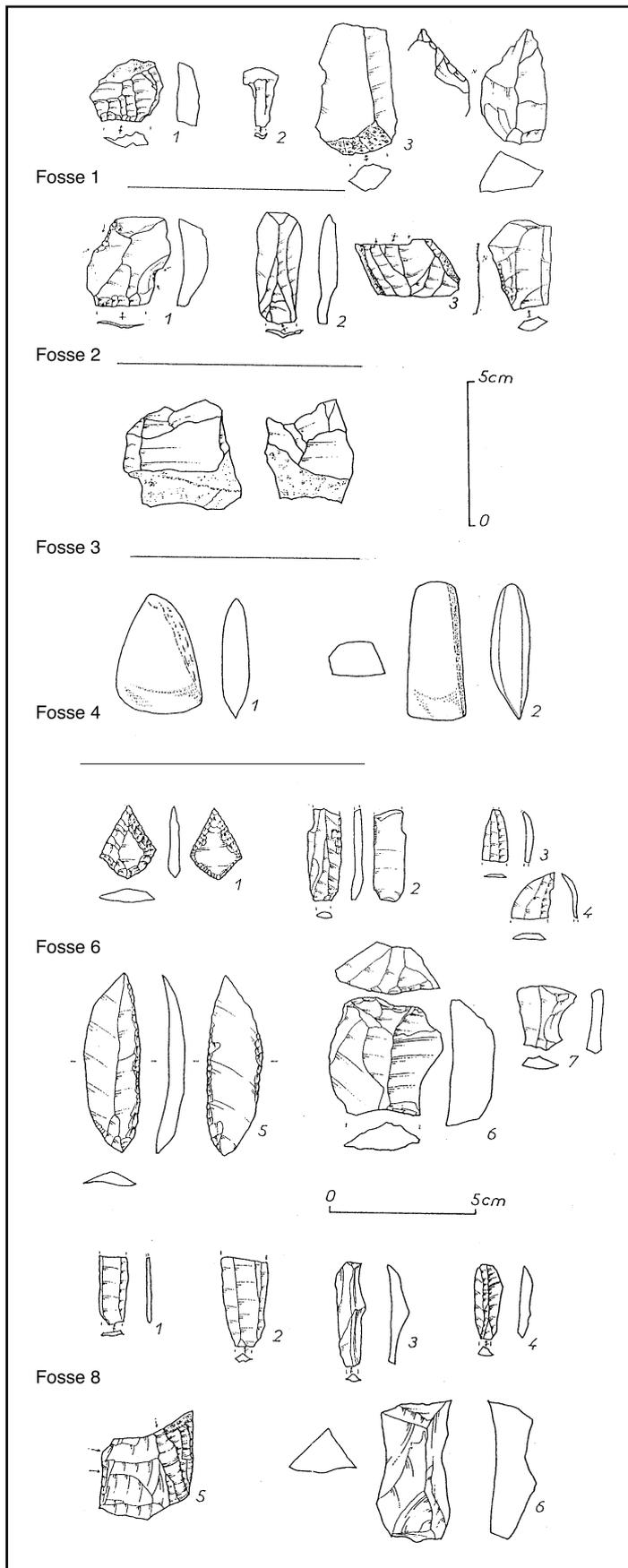


Fig. 8. - Synthèse du matériel lithique par fosses.

débitage par pression ait été pratiqué par un ou plusieurs tailleurs spécialisés sur le site. Il n'est pas exclu que certains silex aient été échangés, mais il s'agit en général de lames et d'éclats bruts de taille ou d'outils, et rarement, voire exceptionnellement de pièces techniques. Néanmoins, d'un point de vue chronologique et culturel, force est de constater que l'emploi de cette technique de taille, avec préparation préalable du silex est couramment employée au cours du Chasséen (Binder 1984 et 1987).

Enfin, les nucléus, les fragments et les flancs de nucléus réutilisés constituent d'excellents témoins sur les méthodes de tailles employées. En effet, ceux-ci sont généralement des types unipolaires courts à lamelles, ce qui s'inscrit dans une tradition du début du Néolithique moyen. Seul, un exemplaire présente un plan croisé (fig. 7 n° 8), ce qui constitue dans ce cas une volonté de remise en forme du nucléus, et non pas un caractère intrinsèque aux techniques de taille.

La production d'éclats lamellaires et/ou de produits laminaires est donc majoritaire. En outre, la présence de nombreuses chutes de réaménagement de nucléus parmi la série constitue la preuve que le débitage a probablement été pratiqué sur place.

Ceci est une constante parmi les industries de traditions locales préchasséennes. Il est par contre impossible de préciser sous quelle forme la matière première a été introduite à Chanqueyras, car les éléments de décorticage ou de première entame font défaut. Nous supposons qu'il s'agit là d'une lacune parmi la chaîne opératoire circonstancielle, occasionnée par l'échantillonnage récupéré lors de la fouille.

3. CARACTÉRISATION PÉTROGRAPHIQUE

(C. Riche)

L'étude des matières premières siliceuses du site de Chanqueyras, s'est axée autour de deux objectifs :

- préciser l'origine géologique et la provenance géographique des matériaux siliceux, afin d'identifier les zones d'approvisionnement en silex ;
- identifier les modalités d'introduction des matériaux sur le site.

3. 1. Les matières premières représentées : analyse pétrographique

La caractérisation des matières premières siliceuses du site de Chanqueyras s'est fondée sur l'analyse combinée des caractères macroscopiques

Fosses	Éclat	Éclat laminaire	Lame	Lamelle	Pièce technique	Nucléus	Débris	Esquilles	Total
1	0	2	0	3	2	2 frgts	0	0	9
2	7	0	0	4	10	2	5	32	60
3	0	0	0	0	0	0	1	0	1
6	1	1	2	2	3	0	3	3	15
8	4	1	1	4	3	1 et 1 fgt	3	5	23
Total	12	4	3	15	18	6	12	40	110

Tab.3. - Récapitulatif du débitage par fosse.

et des microfaciès des matériaux siliceux. La caractérisation des microfaciès renseigne en effet sur le mode de mise en place, le milieu de formation et l'âge géologique des silex (Séronie-Vivien et Séronie-Vivien 1987, Riche et Féblot-Augustins ce volume). Doublée d'une bonne connaissance du contexte paléogéographique et des ressources siliceuses de la région, comme c'est d'ailleurs le cas pour ce site (Riche 1998 et 1999), ces différentes analyses permettent généralement de déterminer l'origine géographique des silex et apparaissent aujourd'hui comme les méthodes les mieux adaptées à ce type d'étude archéologique (Riche et Féblot-Augustins ce volume). Au terme de la caractérisation pétrographique (macroscopie et microfaciès) de l'ensemble du matériel lithique du site de Chanqueyras, huit variétés de silex ont été distinguées (fig. 9). Chacune présente des spécificités pétrographiques suffisantes qui permettent de les différencier aisément les unes des autres.

La variété 1 correspond à un silex gris foncé presque noir, d'aspect brillant et opaque, de grain très fin. Sa trame est uniforme, mais certaines zones de la matrice présentent des marbrures où sont tachetés de petits bioclastes noirs et blancs. Le cortex observé sur certaines pièces archéologiques est de type alluvial. Le microfaciès se caractérise principalement par une texture de type mudstone à wackestone, un liant translucide et un contenu micro-paléontologique composé de foraminifères (avec *Glomospira sp.*) d'Echinodermes, de spicules de spongiaires, d'*Incertae sedis* et d'oxydes métalliques.

La variété 2 est un silex gris foncé à gris clair à tendance bleuté, avec une trame mouchetée. D'aspect brillant, opaque, il est de grain fin. Le cortex est lisse et usé. Le microfaciès présente une texture uniforme de type wackestone et un liant translucide. Les éléments figurés correspondent à des foraminifères (*Glomospira sp.*), des spicules de spongiaires et de rares oxydes métalliques.

Variétés de silex	Principaux caractères macroscopiques	Principaux caractères microscopiques
Variété 1	Couleur : gris foncé presque noir Trame : uniforme à non uniforme Type de trame : marbré et tacheté Aspect : brillant et opaque Grain : très fin Cortex : alluvial	Texture : mudstone à wackestone Liant : translucide Éléments figurés : Foraminifères (dont <i>Glomospira sp.</i>), Echinodermes, spicules de spongiaires, <i>Incertae sedis</i> , oxydes.
Variété 2	Couleur : gris foncé à clair (bleuté) Trame : non uniforme Type de trame : moucheté Aspect : brillant et opaque Grain : fin Cortex : lisse et usé	Texture : wackestone Liant : translucide Éléments figurés : foraminifères (dont <i>Glomospira sp.</i>), spicules de spongiaires, rares oxydes
Variété 3	Couleur : gris foncé Trame : non uniforme Type de trame : zones plus claires et plages peu silicifiées Aspect : brillant à mat et opaque Grain : fin Cortex : absent	Texture : mudstone à wackestone Liant : translucide à semi-translucide Éléments figurés : Foraminifères, Echinodermes, <i>Incertae sedis</i> , oxydes
Variété 4	Couleur : bicolore, gris foncé et blanc Trame : non uniforme Type de trame : moucheté (poivré) Aspect : brillant et opaque Grain : fin à très fin Cortex : absent	Texture : wackestone à packstone Liant : translucide à semi-translucide Éléments figurés : Foraminifères (dont <i>glomospira sp.</i>), Echinodermes, spicules de spongiaires, nombreux oxydes
Variété 5	Couleur : gris bleuté à gris beige Trame : non uniforme Type de trame : zoné et tacheté Aspect : brillant, légèrement translucide à opaque Grain : fin Cortex : lisse et usé	Texture : mudstone Liant : translucide Éléments figurés : foraminifères, <i>Incertae sedis</i> , oxydes, spicules de spongiaires
Variété 6	Couleur : beige / crème Trame : non uniforme Type de trame : veiné Aspect : brillant et opaque Grain : fin Cortex : absent	Texture : mudstone Liant : opaque Éléments figurés : foraminifères, nombreux éléments organiques, spicules de spongiaires
Variété 7	Couleur : gris bleuté Trame : non uniforme Type de trame : moucheté Aspect : vitreux à translucide, brillant Grain : fin Cortex : absent	Texture : mudstone à wackestone Liant : translucide Éléments figurés : débris organiques, oxydes, spicules de spongiaires et glauconie
Variété 8	Silex altérés par la patine ou le feu	

Fig. 9. - Principaux caractères macroscopiques et microscopiques des matières premières.

La variété 3 est un silex gris foncé, avec des zones grises, plus claires et des plages moins bien silicifiées. D'aspect brillant à mat (selon les zones) et opaque, il est de grain fin. Le cortex est absent des pièces archéologiques étudiées. Le microfaciès se caractérise par une

texture mudstone à wackestone, un liant translucide à semi-translucide. Les éléments figurés regroupent des foraminifères, des Echinodermes, des *Incertae sedis*, des spicules de spongiaires et des oxydes métalliques.

Variété de silex	Attribution géologique	Provenance géographique
Variété 1	Urgonien	Local (environs immédiats du site)
Variété 2	Urgonien	Secteur de la "Montagne de Courtinasse" (Diois)
Variété 3	Urgonien	Secteur de la "Montagne de Courtinasse" (Diois)
Variété 4	Urgonien	Secteur de la "Montagne de Courtinasse" (Diois)
Variété 5	Urgonien	Secteur de la "Montagne de Courtinasse" (Diois)
Variété 6	Ère secondaire	Inconnue
Variété 7	Turonien	Secteur des "Gorges des Gas" (Diois)
Variété 8	Indéterminable	Inconnue
Variété 9	Urgonien	Sud du massif du Vercors ou Diois

La variété 4 est un silex bicolore gris foncé et blanc moucheté (poivré), d'aspect brillant et opaque, de grain fin à très fin. Le cortex est absent des pièces archéologiques du site. Son microfaciès présente une texture variable et plus grossière que les types précédents (wackestone à packstone). Le liant est translucide à semi-translucide. Le contenu micropaléontologique est similaire à celui des variétés 1 et 2 à savoir : des foraminifères, des Echinodermes, des spicules de spongiaires et des oxydes métalliques qui sont beaucoup plus abondants.

Fig. 10. - Attribution géologique et localisation des diverses matières premières.

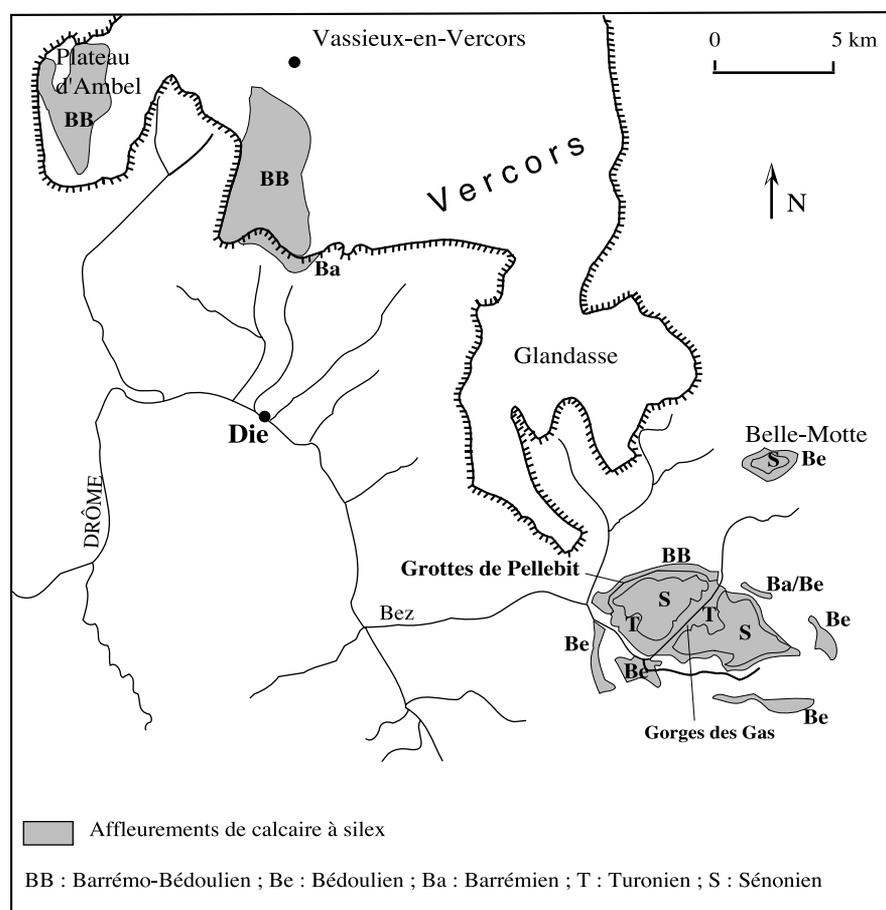


Fig. 11. - Localisation des principaux affleurements de calcaires à silex en Vercors.

La variété 5 correspond à un silex gris bleuté à gris beige, non uniforme, zoné et tacheté. S'y ajoutent des zones moins bien silicifiées. D'aspect brillant, ce silex est légèrement translucide à opaque. Le cortex observé sur certaines pièces est lisse et usé. Le microfaciès présente une texture de type mudstone, le liant est translucide. Le contenu micropaléontologique est similaire aux quatre types précédents (foraminifères, *Incertae sedis* et oxydes métalliques).

La variété 6 est un silex beige / crème, avec une petite veine texturale plus claire, d'aspect brillant et opaque et de grain fin. Le cortex est absent des pièces archéologiques. Le microfaciès est nettement différent des variétés précédentes. Il se caractérise par une texture beaucoup plus fine (mudstone) et un liant opaque. Le contenu micropaléontologique, difficile à identifier, se compose de foraminifères, de nombreux éléments organiques et de spicules de spongiaires.

La variété 7 correspond à un silex gris bleuté légèrement moucheté de petits bioclastes noirs, rouges et blancs. D'aspect vitreux à translucide, il est brillant et de grain fin. Le cortex est absent des pièces archéologiques du site. Le microfaciès a une texture de type mudstone à wackestone avec un liant translucide et les éléments figurés regroupent des débris organiques, des oxydes métalliques, des spicules de spongiaires et de la glauconie.

La variété 8 correspond aux silex indéterminables car trop altérés par la patine ou le feu.

L'analyse pétrographique de ces différentes catégories de silex et la connaissance que nous avons aujourd'hui des gîtes siliceux de la région (Riche 1999, Riche et Féblot-Augustins ce volume) permettent d'une part, de restituer la majorité de ces matériaux dans leur contexte d'origine géologique et d'autre part, d'identifier leur provenance géographique. Cinq des huit variétés de silex distinguées (variétés 1 à 5) correspondent à des silex urgoniens (fig. 10). Ces matériaux sont constitués d'un sédiment qui correspond à un calcaire bioclastique à foraminifères, caractéristique d'un milieu circalittoral et attribuable à l'Urgonien. Pour les autres variétés de silex, les résultats sont très variables. La variété 7 est attribuable au Turonien, tandis que la variété 6 n'a pu être replacée dans un contexte géologique précis. Néanmoins, les quelques éléments figurés identifiés (foraminifères notamment) plaident pour des matériaux issus d'affleurement de silex d'ère secondaire. Enfin, la variété 8, regroupant les silex indéterminables, ne peut faire l'objet d'une attribution géologique.

La connaissance que nous avons aujourd'hui des affleurements de silex urgoniens du sud Vercors, du Diois et du Dévoluy occidental (Riche 1998, 1999), permet de déterminer la provenance géographique de la majorité des variétés de silex

distinguées. De plus, la comparaison des différentes variétés de silex du site de Chanqueyras avec les échantillons géologiques de notre collection de référence issus des gîtes régionaux, indique que :

— la variété 1 correspond aux matériaux issus des gîtes secondaires des terrasses de la Drôme ; plusieurs échantillons ont d'ailleurs été identifiés aux abords immédiats du site de Chanqueyras ;

	Variétés de silex	Fosse 1	Fosse 2	Fosse 3	Fosse 6	Fosse 8	Total
Urgonien (local)	Variété 1	4	16	-	1	1	22
Urgonien (Pellebit)	Variété 2	3	8	-	8	9	28
Urgonien (Pellebit)	Variété 3	-	1	-	1	2	4
Urgonien (Pellebit)	Variété 4	-	5	-	-	2	7
Urgonien (Pellebit)	Variété 5	-	1	-	-	-	1
Ère secondaire (origine inconnue)	Variété 6	-	2	-	-	-	2
Turonien (Gorges des Gas)	Variété 7	-	5	-	-	-	5
Indéterminables	Variété 8	2	8	1	4	4	19
Urgonien (Sud Vercors / Diois)	Variété 9	1	18	-	4	6	29
	Total	10	64	1	18	24	117

Fig. 12. - Répartition des diverses variétés de silex par fosses.

	Variété 1	Variété 2	Variété 3	Variété 4	Variété 5	Variété 6	Variété 7	Variété 8	Variété 9
Éclats	1	3		1	1		2	1	3
Éclats laminaires	1	2						1	
Lames		1							2
Lamelles	1	7	1						4
Pièces techniques	2	3	2	2				4	5
Frgt. de nucléus	2								1
Nucléus	1	2							
Débris	2			1				6	2
Esquilles	11	6	1	3			3	6	11
Total débitage	21	24	4	7	1		5	18	28
Éclats retouchés						1			1
Lamelles retouchées		1							
Lame retouchées		2				1			
Grattoirs		1							
Denticulés									1
Flèches									1
Total outillage		4				2			3
Total général	21	28	4	7	1	2	5	18	31

Fig. 13. - Répartition technique et typologique des diverses matières premières.

— les variétés 2 à 5 proviennent des gîtes urgoniens de la “Montagne de Courtinasse” située à environ 15 km à vol d’oiseau à l’est du site et sont plus particulièrement issus des gîtes des “grottes de Pellebit”.

S’y ajoute une neuvième variété de silex urgoniens regroupant des silex gris plus ou moins foncés à tendance parfois bleuté mais dont l’origine géographique n’a pu être identifiée avec précision. Il existe en effet de réels risques de convergences de faciès entre les différents gîtes urgoniens de la région (sud Vercors, Diois et Dévoluy). Or, dans le cadre de cette étude, plusieurs pièces archéologiques (altérées et/ou trop petites) n’ont pas livré de caractères pétrographiques suffisamment spécifiques pour permettre de trancher en faveur d’un gîte particulier. Au terme de l’analyse pétrographique, on peut néanmoins avancer que ces matériaux sont originaires des gîtes urgoniens (barrémiens et/ou bédouliens) du sud Vercors ou du Diois, soit des distances de circulation comprises entre 10 et 20 km à vol d’oiseau (fig. 11).

Le silex turonien (variété 7) provient très vraisemblablement des gîtes des “Gorges des Gas”, situées à 17 km à vol d’oiseau à l’est de Die (fig. 11), puisque plusieurs échantillons géologiques aux caractéristiques pétrographiques similaires ont été recensés dans ce secteur. Enfin, l’origine géologique très imprécise de la variété 6, ne permet pas *a fortiori* de proposer une provenance géographique.

Les résultats de l’analyse pétrographique permettent de dégager deux principales zones d’approvisionnement : les alentours immédiats du site (terrasses du site) et la région Est du Diois (grottes de Pellebit et “Gorges des Gas”), aisément accessible à partir des vallées de la Drôme puis du Bez et située à 20 km à vol d’oiseau maximum du site (fig. 11). La présence de plusieurs pièces en silex “urgoniens” originaire du Diois ou du sud Vercors laisse par ailleurs entrevoir une zone d’approvisionnement vers le nord à des distances similaires (15 à 20 km à vol d’oiseau).

3.2. Les matières premières siliceuses : approche quantitative et qualitative

Sur l’ensemble du matériel lithique, il apparaît nettement une prédominance des silex urgoniens (variété 1 à 5 et variété 9, soit 91 pièces sur 117). Au sein de cette grande catégorie de matériaux, les silex provenant du secteur des “grottes de Pellebit” sont prédominants (40 pièces sur 117, fig. 12). Toutefois, l’urgonien local (variété 1) tient une place non négligeable (22 pièces sur 117). Les variétés 6 et 7 sont en revanche peu représentées. La variété 7, pourtant issue des affleurements de la partie orientale du Diois situés dans la vallée menant aux “grottes de Pellebit”, n’est que faiblement représentée (5 pièces sur 117). Pour la variété 6, les quantités sont encore moins importantes puisque seulement 2 pièces sur 117 ont été recensées.

L’examen de la répartition des matériaux par structure ne révèle pas de rupture nette dans la répartition des variétés de silex (fig. 12). Hormis la fosse 3, très pauvre en silex, les grands groupes de matériaux (urgoniens et autres) sont souvent représentés dans chacune des fosses (fig. 12). Seule la fosse 2 s’individualise plus nettement. Elle a livré le plus grand nombre de pièces lithiques (64 éléments sur 117) et est la seule structure composée des variétés de silex 6 et 7.

L’examen des types de produits par types de variétés de silex indique également plusieurs tendances. La très grande majorité des groupes de matières premières siliceuses a livré des restes de débitage (fig. 13). Ces derniers se rapportent à une production d’éclat ou de produits laminaires (lames et lamelles) et sont parfois associés à des éléments de réfection de nucléus. L’ensemble signe une activité de débitage indéniable sur le site. Activité d’autant plus nette que certaines variétés de silex ont livré quelques nucléus à savoir : les variétés 1 et 2 qui correspondent respectivement au silex urgonien “local” et à une variété de silex urgonien des “grottes de Pellebit”. Cette tendance générale concerne la quasi totalité des variétés de silex et témoigne d’une introduction de matériaux quasiment bruts sur le site (fig. 13). L’absence d’éléments de décorticage et/ou de mise en forme ne nous permet pas en effet d’envisager avec certitude l’introduction de rognons bruts sur le site.

A l’inverse, l’outillage est très faiblement représenté et concerne peu de variétés de silex (variétés 2, 6 et 9). Les variétés 2 et 9 correspondent à des catégories de matériaux quantitativement importantes dans la série lithique de Chanqueyras et présentent également des éléments de débitage. En revanche, la variété 6 est très minoritaire à savoir 2 pièces sur 117. Ces dernières correspondent à de l’outillage et semblent avoir été introduites telles quelles sur le site puisque aucun élément de débitage ne se rapporte à cette variété de silex (fig. 13). La variété 7, également peu représentée (5 pièces sur 117), ne présente pas les mêmes types de produits. Elle se compose uniquement d’éléments de débitage et l’outillage brille par son absence. Enfin, pour la grande catégorie des silex urgoniens, on n’observe pas de rupture nette entre les différentes provenances géographiques des silex. Tout au plus, peut-on noter pour le silex urgonien “local” (variété 1) une présence nette de nucléus, produits lithiques qui sont également représentés pour l’une des variétés de silex urgonien des “grottes de Pellebit” (variété 2).

4. LA SÉRIE LITHIQUE DE DIE REPLACÉE EN CONTEXTE RÉGIONAL ET DANS LE CADRE DE LA MOYENNE VALLÉE DU RHÔNE

Le matériel lithique taillé est assez homogène d’une fosse à l’autre, et ceci, qu’il s’agisse des matières premières, des techniques de tailles employées et des produits

représentés. Très peu d'outils ont été dénombrés et l'importance quantitative des déchets et des débris de nucléus peut signifier qu'il s'agit de rejets, à l'exception de l'armature de flèche et la lame appointée (fig. 6 n° 3 et 4). Les produits de remise en forme de nucléus sont nombreux et la production est avant tout orientée vers un débitage d'éclats laminaires et de lamelles.

Ces principaux traits typo-technologiques résument en substance les caractéristiques de la série lithique de Chanqueyras. A défaut d'éléments marquants (spectre d'outillage varié, grande diversité des matières premières et présence de produits de débitage non fragmentés...), les comparaisons du corpus lithique de Die, effectuées avec d'autres séries deviennent impossible, auquel cas elles risquent de présenter une fiabilité à valeur discutable. Ainsi, nous pensons que nous ne pouvons comparer que ce qui est comparable, afin d'éviter de forcer les données pour qu'elles puissent se juxtaposer maladroitement. Cette dernière option nous conduirait inévitablement à l'erreur.

Replacée par rapport au contexte régional, la série lithique de Die ne trouve pas de comparaisons directes, et ceci, peut-être, à cause d'une réelle carence en publication dans ce domaine. Les corpus de traditions locales accessibles par la littérature correspondent aux séries de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Menglon, les Terres Blanches et à celles du Trou-Arnaud, dans la Drôme (Brunet 1988, Henon 1990 et Sirven 1998). Cependant, les composantes culturelles sont plus récentes que celles de la série de Chanqueyras. Dans le cadre de la moyenne vallée du Rhône, cette série dioise ne trouve pas non plus de comparaisons directes. En effet, le corpus de Die est distinct des outillages de fond commun et des produits de débitage des séries du NMB (Perrin 1994), et il en va de même pour la série des Estournelles à Simandres (69) (Saintot, ce volume).

A défaut de pouvoir évaluer cette série par rapport à d'autres industries, force est de constater que cet échantillonnage lithique constitue un référentiel drômois au cours du Préchasséen.

5. STATUT DU SITE ET PROPOSITION

D'INTERPRÉTATION

Sur la base de l'étude du mobilier céramique et lithique qui provient des sept fosses, les différents aménagements et types de sédiments qui les comblent, plusieurs constats et propositions d'interprétations peuvent être avancés.

En fonction des formes céramiques reconstituées appartenant aux répertoires typologiques connus dès la première phase du Néolithique moyen dite préchasséenne, S1, S2, S3, S6 et S8 pourraient être contemporaines. Les sites de références régionales qui nous permettent d'établir des comparaisons d'ordre chronologique sont : Le

Gournier B-5, Vercoiran B-5, Barret-de-Lioure 5, Trou-Arnaud G, Barthalasse, Ballons et Saint-Uze 1. Seule, la céramique provenant de la fosse S4 fait exception d'un point de vue typo-chronologique. En effet, la marmite globuleuse correspondrait à un modèle répandu au début du Chasséen récent et elle pourrait trouver des comparaisons avec certaines formes céramiques connues à Saint-Paul 1, Bas-du-Guercy et Allex (Beeching *et al.* 1995). Si cette dichotomie typologique subsiste, il convient d'admettre que S4 s'inscrit parfaitement dans l'hémicycle formé par l'ensemble des sept fosses aménagées dans la terrasse. De plus, la présence de deux lames de hache et d'une céramique entière déposées intentionnellement au fond de la cuvette de la fosse, induit une fonction spécifique.

A partir des différents modes de comblements et aménagements observés lors de la fouille, des rapprochements et des comparaisons peuvent être effectuées d'une fosse à l'autre. Ainsi, S1, S3 et S8 correspondent à trois fosses qui présentent un empierrement dans leur comblement. Les structures S1 et S8 contiennent plusieurs galets rubéfiés qui comportent parfois des éclats thermiques et les plaquages de brandons disposés au fond de la cuvette. Il s'agit là d'éléments qui peuvent laisser présumer de l'utilisation de ces fosses comme vidange de foyer et peut-être même de fosse/foyer. S4 et S5 ont été implantées suivant le même axe Est-Ouest ; leur mode de creusement ainsi que le sédiment encaissé sont identiques. S1, S3 et S8 ont livré des éléments de mouture fragmentés. Deux fragments de meule en calcaire gréseux beige-rosé et un broyon en calcaire blanc proviennent de la fosse 1. Enfin, deux dalles en mollasse provenant de S2 et S3 peuvent évoquer des ressemblances morphologiques avec les stèles régionales et méridionales.

Le corpus céramique et la série lithique de Chanqueyras font partie d'un fond culturel de tradition locale. Preuves en sont les modes d'approvisionnement en matières premières siliceuses. Le statut du site pourrait correspondre à une aire proche d'un habitat et une extension de l'occupation préchasséenne vers le Nord est probable. Compte tenu de l'état fragmentaire du matériel, la dernière utilisation des fosses semble avoir été celle de dépotoir, mais ceci, à l'exception de la fosse 4, dont la fonction tendrait vers un rituel particulier.

Sylvie SAINTOT
INRAP - Antenne Rhône-Alpes Auvergne
12, rue Maggiorini
F-69500 Bron

Caroline RICHE
INRAP Interrégion Grand-Ouest
Base de Rouen
19, rue Nétien
F-76000 Rouen

BIBLIOGRAPHIE

- BEECHING (A.), 1995. Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du Bassin rhodanien. In : VORUZ (J.-L.) dir., *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien. Actes du Colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992*. Document du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, n° 20. Ambérieu-en-Bugey, éd. Société Préhistorique Rhodanienne, 93-111.
- BEECHING (A.), CORDIER (F.), MOURAIN (F.), BERGER (J.-F.), BROCHIER (J.-L.), SAINTOT (S.), THIERCELIN (F.), VITAL (J.), 1994. *Le Gournier - Chantier Sud : " FORTUNEAU " et " DAURELLE " à Montélimar (Drôme). Rapport*. ERA 36 du CRA du CNRS-Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence.
- BEECHING (A.), BROCHIER (J.-L.), 1994. *Archéologie spatiale en vallée du Rhône : Espaces parcourus / Territoires exploités. Le groupe néolithique et son territoire, Rapport d'A.T.P. "grands projets en Archéologie métropolitaine"*, 74 p.
- BINDER (D.), 1984. Système de débitage laminaire par pression. Exemple de chasséens provençaux. *Préhistoire de la pierre taillée. Economie du débitage laminaire*. Paris. Cercle de Recherches et d'Études Préhistoriques, 71-84.
- BINDER (D.), 1987. *Le Néolithique ancien provençal*. XXIV^e supplément à Gallia Préhistoire. Edition du C.N.R.S., 182 fig., 205 p.
- BRUNET (F.), 1988. *L'industrie lithique du Site chasséen de Saint-Paul-Trois-Château (Drôme). Technologie-Typologie*. Mémoire de D.E.A. Université de Paris 1, 56 p.
- HENON (P.), 1990. *Les industries lithiques du site des "Terres-Blanches", à Menglon (Drôme), d'après la collection Müller*. Mémoire de Maîtrise, Université de Lyon III, U.E.R. Lettres et Civilisations, Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, 120 p.
- PERRIN (T.), 1994. *Les silex de Chamboud. Approche technologique d'une industrie néolithique*. Document du Département d'Anthropologie et d'Écologie de l'Université de Genève n° 21, Genève 1994, 121 p.
- RICHE (C.) 1998. *Les ateliers de silex de Vassieux. Exploitation des gîtes et diffusion des produits*. Thèse de Doctorat, Université de Paris X, Nanterre, 478 p.
- RICHE (C.) 1999. Les gîtes siliceux du bassin de la Drôme et du sud Vercors : bilan des disponibilités en matières premières. In : BEECHING (A.) dir., *Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour étude*. Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence n° 2, 117-127.
- RONCO (C.) et SAINTOT (S.), 1992. *Die (26). Chanqueyras. Rapport de fouille Janvier-Février 1992*. Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 16 p.
- SAINTOT (S.), 1998. La dalle anthropomorphe chasséenne du site de "La Prairie" à Chabrillan (Drôme). *Actes du 2^{ème} Colloque international sur la statuaire mégalithique. Saint-Pons-de-Thomières. Archéologie en Languedoc. Revue de la Fédération Archéologique de l'Hérault*, 113-118.
- SAINTOT (S.), GELY (B.), 1992. *Die (26). Chanqueyras. Rapport de fouille Mars-Avril 1992*. Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 10 p.
- SAINTOT (S.), BOUQUIN (T.), LIROSSIER (T.) et MOREAU (F.), 1992. *Die (26). Chanqueyras. Rapport de fouille Octobre-Novembre 1992*. Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes, Lyon, 14 p.
- SERONIE-VIVIEN (M.) et SERONIE-VIVIEN (M.-R.), 1987. *Les silex du Mésozoïque nord-aquitain : approche géologique de l'étude des silex pour servir à la recherche préhistorique*. Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux, Supplément au t. XV, 136 p.
- SIRVEN (R.), 1998. Le matériel lithique. In : DAUMAS (J.-C.) et LAUDET (R.) dir., "Le Trou Arnaud" Saint-Nazaire-Le-Désert. (Drôme). *Les cahiers de l'Oule*, 41-46.
- THIRAUT (E.), SANTALLIER (D.) et VERA (R.), 1999. Les matériaux lithiques polis du Néolithique rhône-alpin. De la caractérisation à l'interprétation. In : BEECHING (A.) dir., *Circulations et identités culturelles alpines à la fin de la préhistoire- Matériaux pour étude*. Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence n° 2, 259-296.
- TIXIER (J.), INIZAN (M.-L.) et ROCHE (H.), 1980. *Préhistoire de la pierre taillée, 1 : Terminologie et technologie*, C.R.E.P., Paris, 120 p.
- VORUZ (J.-L.), NICOD (P.-Y.) et DE CEUNINCK (G.), 1995. Les chronologies néolithiques dans le bassin rhodanien, In : VORUZ (J.-L.) dir., *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien. Actes du Colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 septembre 1992*. Document du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève, n° 20, Ambérieu-en-Bugey, éd. Société Préhistorique Rhodanienne, 1995, 381-404.